



## FICHE D'INSCRIPTION pour les personnes majeures

Monsieur     Madame

Nom : .....Prénom: .....

Nom de jeune fille: .....

Lieu de naissance : .....

Date de naissance (jour/mois/année): .....

Adresse personnelle: .....

.....

.....

Profession: .....

Téléphone: .....

Adresse mail:.....

J'autorise la Médiathèque de Vierzon à m'envoyer des informations à caractère culturel par mail.

J'autorise la Médiathèque de Vierzon à m'envoyer des informations à caractère culturel par SMS.

*Questions réservées aux étudiants:*

Etablissement: .....

Niveau d'études:.....

## **Extraits du règlement intérieur de la médiathèque**

### **L'accès à la médiathèque**

Il est libre et gratuit. Sont mis à disposition des personnes entrant dans la médiathèque des livres, revues, tables pour travailler, wifi... Toute personne peut assister à nos actions culturelles : spectacles, conférences, etc.

### **Les emprunts**

L'emprunteur majeur est responsable des documents qu'il emprunte. Dans le cas d'un emprunteur mineur, c'est son parent ou autre tuteur légal qui endosse cette responsabilité.

Si un emprunteur abîme ou perd un document, il devra soit le remplacer soit le rembourser au prix forfaitaire.

Attention : pour des raisons juridiques, les DVD de la médiathèque ne peuvent être rachetés, et l'équipe de la médiathèque ne pourra accepter aucun DVD en remplacement d'un document perdu. Par conséquent, un DVD perdu ou abîmé ne peut qu'être remboursé.

### **Les services numériques**

Pour utiliser un poste internet, les enfants de 8 ans ou moins doivent être accompagnés d'un adulte.

Les enfants entre 9 ans et 14 ans (révolus) sont autorisés, si c'est pour du travail scolaire, à utiliser un ordinateur sans être accompagnés par un adulte.

### **Le comportement à adopter dans la médiathèque**

Pour fréquenter la médiathèque, les enfants de moins de 9 ans doivent être accompagnés d'une personne de 15 ans ou plus.

Il n'est pas autorisé de parler fort ni de téléphoner dans la médiathèque.

Les usagers doivent respecter la propreté des lieux.

Un espace détente, à l'entrée de la médiathèque, est prévu pour les personnes souhaitant manger et boire. Il n'est pas autorisé de manger ni boire ailleurs que dans cet espace.

Un comportement courtois est demandé aux utilisateurs de la médiathèque.

**Date:**

**Signature:**